

ENVIRONNEMENT

La proposition de loi sur les gaz de schiste est examinée aujourd'hui au Sénat alors qu'un rapport parlementaire présenté hier aboutit à deux conclusions totalement divergentes.

Les parlementaires se déchirent sur le gaz de schiste

Le débat sur les gaz de schiste devient de plus en plus compliqué, voire surréaliste pour un œil extérieur. Le rapport parlementaire présenté hier par les députés Philippe Martin (PS) et François-Michel Gonnnot (UMP), commandé en pleine polémique il y a trois mois, aboutit à deux conclusions totalement divergentes. L'élusocialiste du Gers y affirme que la France doit renoncer à extraire de son sous-sol les hypothétiques gaz et huile de schiste qui s'y trouveraient et qu'elle doit à court terme abroger les permis exclusifs « imprudemment » accordés par le gouvernement en mars 2010. Pour lui, les risques sont trop élevés, notamment ceux de conflits d'usage de l'eau, de pollution des nappes, sans oublier le fait que produire du gaz de schiste contribuera sur le long terme à aggraver le danger du réchauffement climatique.

Le député UMP de l'Oise considère, au contraire, qu'il ne faut « jamais dire jamais » et qu'une interdiction serait « gravement préjudiciable » à l'industrie pétrolière et gazière. « Je suis persuadé que cette interdiction ne sera que temporaire. Comment pourrait-il en être autrement si notre sous-sol renferme vraiment les richesses en hydrocarbures que disent les experts ? », ajoute-t-il. Après avoir auditionné industriels, pétroliers, experts, scientifiques et deux associations de défense de l'environnement et assisté à une opération de « fracturation » aux Etats-Unis avec son co-rapporteur, François-Michel Gonnnot fustige « l'air du temps qui pousse à ne rien faire par peur et ignorance » et espère que le « dossier des huiles et gaz de schiste restera ouvert pour être traité demain sans passion, mais avec sérieux et méthode ».



Lors d'une manifestation, le 10 mai, devant l'Assemblée nationale.

Ironie de l'histoire, ces deux positions très éloignées se retrouvent au sein même de l'UMP, dont le président de groupe à l'Assemblée, Christian Jacob, s'est prononcé pour une interdiction « ad vitam aeternam » de cette technique qu'il juge dangereuse pour l'environnement.

Bataille sur l'expérimentation

Les débats sur la proposition de loi visant à interdire l'exploitation des gaz de schiste qui reprennent aujourd'hui au Sénat s'annoncent

eux aussi difficiles. La semaine dernière, la discussion avait dû être interrompue, le nombre de sénateurs UMP présents étant insuffisant. Ce qui a contraint la Haute Assemblée à recourir au vote bloqué, qui rend la procédure plus longue. Une chose est sûre, l'amendement voté en commission de l'Economie au Sénat visant à permettre aux industriels de réaliser des expérimentations scientifiques sur le terrain sera très discuté. Jusqu'où les pouvoirs publics doivent-

ils favoriser la recherche sur ce type d'énergies ? L'Assemblée avait voté un amendement prévoyant que le gouvernement remettrait chaque année un rapport au Parlement sur l'évolution des techniques et les conditions de mise en œuvre d'expérimentations réalisées à seules fins de recherche scientifique sous contrôle public. La commission de l'Economie du Sénat a voulu aller plus loin pour permettre quelques explorations. « Le groupe Ver-milion accepterait de réaliser une opération sur un site pour lequel il dispose déjà d'autorisation d'exploitation », affirme François-Michel Gonnnot. Belles opérations de cache-cache en perspective avec les opposants sur le terrain. **JULIE CHAUVEAU**

Dossier complet
sur lesechos.fr/dossier